ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR JOHN J. CASTELL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de M. A. Sabriere.

No 50,541—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B. Un îlot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent à Slidell, La.

PAR JOHN J. CASTELL, encanteur—Bureau 144 rue Carondelet, près Gravier—Le MERCREDI, 7 avril 1897, à midi, à la Bourse d'Encans de la Nouvelle-Orléans, Nos 225, 227 et 229 rue Barataria, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 26 février 1897, dans et pour le compte de l'affaire et dessous intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situé dans la continuation de la ville de Slidell, dans la paroisse St Tammany, dans cet Etat, d'après le plan et l'arpentage de J. J. Brakefield de la même paroisse, désigné comme îlet No 25, comprenant 14 lots inclusivement, borné au nord par la rue Roberts, au sud par Brakefield, à l'est par Vinet's La Agricultural Co, à l'ouest par la rue Trois-ème.

Ledit îlet faisant partie d'une grande étendue de terre connue comme la section No 10 du comté 9, range sud 14, Est Greensburg, district de la Louisiane.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la dite propriété, avec 8 pour cent d'intérêt par an. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication pour lier la vente et aura à payer les taxes de 1897.

Acte de vente pardevant John R. Legler, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 mars—7 14 21 28—av & 7

PAR D. DANZIGER

Magasin et Résidence Avantageusement Situé dans le Deuxième District.

Nos 530 et 532 rue Toulouse, entre Chartres et Decatur.—Rapportant un Revenu Lucratif.

PAR DANZIGER, Encanteur—Bureau 112 rue Carondelet—MARDI, le 9 mars, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Common, il sera vendu:—La magasin et résidence en briques à deux étages bien situés comme ci-dessus mentionné, contenant à peu près quatorze chambres, écurie entrée pour voiture, water works, citerne, etc. Pour les mesures voyez le plan à la Bourse. Conditions: Un tiers au plus comptant, la balance en 1 et 2 ans à 8 pour cent d'intérêt; les taxes de 1896 devant être assumées par l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur. 7 mars—8 date

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Déménageurs de Maisons Et CONSTRUCTEURS ATTENTION!

Succession de Michael J. Walsh.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé Nouvelle Orléans, 26 février 1897, à moi adressé je procéderai à la vente aux enchères publiques, le MERCREDI, 10 mars 1897 à 11 heures A. M., sur les lieux rue Ste-Marie, entre St Thomas et Chippewa, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Appareils pour élever et transporter les maisons, 52 bed, jack et box screws, 23 crochets pour soulever, un lot de bi lots et roues, 1 gasoline, un lot de chaines, ancres, vis pour poteaux, un lot comprenant l'installation complète qui était en usage par le feu Michael J. Walsh dans sa profession.

Conditions—Comptant avant livraison.

E. CURTIS, Encanteur.

27 fév—27 28—mars 7 8 10

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 343.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

MARS 1897.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Ader, Jean Marie — Gauthier, Joseph
Burbe, François — Labathe Pascal
Beaume, Sylvain Augustin — Lalanne Dasque, Paul Justin
Bérard, Louis Eugène — Loustalot, Jean
Beamcarreire, Antoine Lubet, Jean Marie
Baptiste Guillaume — Magna, Agnelio
Bertrée, Jean Pierre — Mayeux, Maxime
Cahan, Baptiste — Pardeu, Jean Baptiste
Calvet, Louis — Pommateau, Jean Marie
Castet, Jean Marie Albert — Porte, Joseph
Cassanhieth, P. — Pucheux-Laudigué, Paul
Candelier, Adolphe (famille — Xavier-Bollard, Julien Marie
Chaise, Antoine — Saint-Hilier, Alfred Fridolin
Daserin, Paul Théodore — Simon, Eugène
Dubost, Dominique — Tenres, Claude Augustin Hippolyte
Dumont, Théophile — Touyas, Dominique
Esquerré, Ferdinand — Wade, Fernand Frédéric Vigué, Gustave
Fitte, Jean Baptiste.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane

Signé: G. B. D'ANGLADE, Consul.

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville, Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers, Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivées.
Express de la Californie No 20.8 41 p. m.	No 19... 7.30 a. m
Malle rapide du Texas et du Mexique No 18 9:05 a. m.	No 17... 6:40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nouvelle-Orléans, Houston et Galveston; Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Weekly Tourist Sleepers quittent la Nlle-Orléans tous les samedis pour San Francisco. fév—1ee

Avis.

Excursions de dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7 25 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 7te et 21ee.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Surintendant, Fret et les Passagers.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Grande Vente —DE— PROPRIETES FONCIERES

Dans une Bonne Localité,

—COMPRENANT LA—

"Laiterie Canterou"

Etablie de longue date

—ET—

PROPRIETE RESIDENCE

Avec îlot de terre contigue et lots de terre à bâtir de choix

Sur l'avenue Bienville et les rues Douane, Génois, Télémaque et Cortes,

A proximité des chars de la rue du Canal et près des splendides résidences du Colonel Albert Paul, La Place, Tanneret, Walker et autres.

Dans un district grandissant rapidement

TROIS SPENDIDES LOTS A BATIR

Sur l'Avenue Galvez,

Entre la rue du Canal et l'avenue Cleveland, à proximité du centre des affaires.

3 Beaux Terrains

Sur les rues Ste-Anne et Alexandre.

—ET—

Onze Lots de Choix

—DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT,

Succession de Pierre N. Canteron.

No 5 1,695—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 832 rue Common—MARDI, 9 mars 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 629 et 631 rue Commune, il sera positivement vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division G, daté le 5 novembre 1896, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de très grande valeur suivantes, à savoir—

1° Les deux splendides lots de terre à bâtir, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue du Canal, les rues Gasquet, ancienne Jackson, Galvez et Miro, dès après que les Nos 7 et 8 de l'îlet No 84 sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, le 16 juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Les dits lots se joignent et mesurent chacun vingt-sept [27] pieds de face à la rue Galvez, vingt-huit [28] pieds, trois [3] pouces et quatre [4] lignes sur la ligne du fond, qui traverse obliquement, leur profondeur étant de cent cinquante trois [153] pieds deux [2] pouces trois [3] lignes sur la ligne de division entre chacun cent soixante trois [163] pieds sur la ligne de côté du No 8, la plus rapprochée de la rue Gasquet, cent quarante trois [143] pieds quatre [4] pouces et sept [7] lignes sur le côté du lot No 7, le plus près de l'avenue du Canal, et seront vendus conformément au plan exposé à l'endroit de ventes fait par L. Daney C. E., en date du 1er Déc. 1896; ces lots de cinq lots face à une avenue splendidement pavée tout près des rives de la rue du Canal et près des résidences de MM. Lhote, Eal s, Adler et autres.

2° L'établissement ancien de la laiterie Canteron avec une bâtisse en bois à deux étages et quatre cottage élevé qui y touche ensemble avec un grand terrain sur lequel se trouve, pour être vendus subdivisés d'après le plan exposé sur la place de la vente dressé par L. Daney, I. C. et daté le 1er décembre 1896, et plus pleinement décrit dans l'inventaire comme suit, à savoir:

Ilet No 100, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou que que sorte, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Télémaque et Génois, designé comme lot No 101 sur un plan spécial tiré par Louis H. Pilié, ingénieur, le 15 décembre 1849 et comme l'ilet No 481 sur le nouveau plan de ville et assez sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 22 janvier 1872, une copie duquel est annexée à un acte de vente passé pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 26 mars 1878, et contenant vingt-deux (22) lots de terre, mesurant, en mesure américaine, deux cent soixante dix-sept (277) pieds un (1) pouce et une (1) ligne de face sur chacune des rues Bienville et Conti et trois cents [300] pieds neuf [9] pouces et six [6] lignes de profondeur et de face sur chacune des rues Télémaque et Génois, référence étant aussi faite à un plan fait par J. G. De L'Isle, voyer, en date du 18 avril 1893. Les dits vingt-deux [22] lots de terre étant numérotés du No 1 au No 22 inclusivement. Le tout d'après un plan par L. Dauey, C. E., en date du 1er Déc. 1896.

N. B.—Ces lots sont à proximité de la rue du Canal et des chars électriques et dans un voisinage s'améliorant rapidement depuis deux ans.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou quelque sorte, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue du Canal, les rues Tonnelier, ancienne Jackson, Galvez et Miro, dès après que les Nos 7 et 8 de l'îlet No 84 sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, le 16 juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Les dits lots se joignent et mesurent chacun vingt-sept [27] pieds de face à la rue Galvez, vingt-huit [28] pieds, trois [3] pouces et quatre [4] lignes sur la ligne du fond, qui traverse obliquement, leur profondeur étant de cent cinquante trois [153] pieds deux [2] pouces trois [3] lignes sur la ligne de division entre chacun cent soixante trois [163] pieds sur la ligne de côté du No 8, la plus rapprochée de la rue Gasquet, cent quarante trois [143] pieds quatre [4] pouces et sept [7] lignes sur le côté du lot No 7, le plus près de l'avenue du Canal, et seront vendus conformément au plan exposé à l'endroit de ventes fait par L. Daney C. E., en date du 1er Déc. 1896; ces lots de cinq lots face à une avenue splendidement pavée tout près des rives de la rue du Canal et près des résidences de MM. Lhote, Eal s, Adler et autres.

4° Ce lot de terre de choix immédiatement opposé, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Télémaque et Génois, designé comme lot No 101 sur un plan spécial tiré par Louis H. Pilié, ingénieur, le 15 décembre 1849 et comme l'ilet No 481 sur le nouveau plan de ville et assez sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 22 janvier 1872, une copie duquel est annexée à un acte de vente passé pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 26 mars 1878, et contenant vingt-deux (22) lots de terre, mesurant, en mesure américaine, deux cent soixante dix-sept (277) pieds un (1) pouce et une (1) ligne de face sur chacune des rues Bienville et Conti et trois cents [300] pieds neuf [9] pouces et six [6] lignes de profondeur et de face sur chacune des rues Télémaque et Génois, référence étant aussi faite à un plan fait par J. G. De L'Isle, voyer, en date du 18 avril 1893. Les dits vingt-deux [22] lots de terre étant numérotés du No 1 au No 22 inclusivement. Le tout d'après un plan par L. Dauey, C. E., en date du 1er Déc. 1896.

N. B.—Ces lots sont à proximité de la rue du Canal et des chars électriques et dans un voisinage s'améliorant rapidement depuis deux ans.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Télémaque et Cortes et l'Avenue Bienville, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 dans l'ilet No 502, les dits lots Nos 6, 7 et 8 mesurent cent trois (103) pieds de face à la rue Conti par cent deux pieds (102) de profondeur formant l'encoignure des rues Télémaque et Conti et les lots Nos 9 et 10 mesurant soixante-quatre (64) pieds de face sur la rue Télémaque, par une profondeur de cent trente-huit (138) pieds.

Quatre certains lots de terre ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Bienville et les rues Cortes, Télémaque et Conti, désignés comme lots Nos 19 à 22 inclusivement, dans l'Ilet No 502.

Le dit lot No 19 mesurant trente-quatre (34) pieds de face à l'avenue Bienville sur cent deux (100) pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Télémaque et Conti et les lots Nos 20 à 22 mesurant chacun trente-quatre [34] pieds sept [7] pouces et quatre [4] lignes sur la rue Bienville par une profondeur de cent deux [102] pieds. Le tout d'après un plan par L. Daney, C. E., en date du 1er Déc. 1896.

6° Ce lot de terre de choix immédiatement opposé, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Télémaque et Génois, designé comme lot No 101 sur un plan spécial tiré par Louis H. Pilié, ingénieur, le 15 décembre 1849 et comme l'ilet No 481 sur le nouveau plan de ville et assez sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 22 janvier 1872, une copie duquel est annexée à un acte de vente passé pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 26 mars 1878, et contenant vingt-deux (22) lots de terre, mesurant, en mesure américaine, deux cent soixante dix-sept (277) pieds un (1) pouce et une (1) ligne de face sur chacune des rues Bienville et Conti et trois cents [300] pieds neuf [9] pouces et six [6] lignes de profondeur et de face sur chacune des rues Télémaque et Génois, référence étant aussi faite à un plan fait par J. G. De L'Isle, voyer, en date du 18 avril 1893. Les dits vingt-deux [22] lots de terre étant numérotés du No 1 au No 22 inclusivement. Le tout d'après un plan par L. Dauey, C. E., en date du 1er Déc. 1896.

N. B.—Ces lots sont à proximité de la rue du Canal et des chars électriques et dans un voisinage s'améliorant rapidement depuis deux ans.

7° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Conti et Télémaque et composé des lots Nos 14 et 15 et la moitié du lot No 16 touchant au lot No 15 sur un devis annexé à un acte de partage entre J. P. M. Baquié et Dr Charles H. Bayon, passé pardevant Théo Buisson, notaire, le 22 décembre 1876, lesquels dits lots et demi lot mesurant, selon ledit devis, comme suit, à savoir: Les lots Nos 14 et 15 contenant trente-quatre [34] pieds sept [7] pouces et quatre [4] lignes de face à la rue Bienville sur cent deux [102] pieds quatre [4] pouces et quatre [4] lignes de profondeur entre lignes parallèles; et la moitié dudit lot No 16 a dix-sept (17) pieds trois (3) pouces et six (6) lignes de face à la rue Bienville sur cent deux (102) pieds quatre [4] pouces et quatre (4) lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le tout d'après un plan par L. Daney, C. E., en date du 1er Déc. 1896.

8° Une certaine portion de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Cortes, Conti et Docteur Charles H. Bayon, passé pardevant Théo. Buisson, notaire, le 22me jour de décembre 1876, lesquels lots et demi lot mesurant, selon ledit devis comme suit à savoir: Le lot No 17 trente quatre (34) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Bienville sur cent deux (10.) pieds quatre (4) pouces et quatre (4) lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le lot No 18 trente-quatre (34) pieds huit (8) pouces de face à la rue Bienville sur cent deux [102] pieds quatre [4] pouces et quatre [4] lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles; et la moitié du lot 16 mesurant dix sept [17] pieds trois [3] pouces et [6] lignes de face à la rue Bienville sur cent deux [102] pieds quatre [4] pouces et quatre [4] lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le tout d'après un plan par L. Daney, C. E., en date du 1er D. c. 1896.

N. B.—Les lots ci-dessus composent presque l'ilet entier de terre avec toute la façade sur l'avenue Bienville et la rue Télémaque. Ils sont situés d'une façon convenable pour y construire des améliorations de première qualité, étant à proximité de l'avenue Canal.

9° Trois certaines lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le second district de cette ville, formant partie de l'Ilot No 48 du faubourg Lachoz le quel dit ilet est borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Murat et Alexandre. Les dits lots sont désignés par les Nos 6, 8 et 9 conformément à un plan de partage du dit ilet de terre tiré par C. O. D. Armas, déposé dans l'office pour référence dans le bureau de C. V. Foulon, ancien notaire, le 18 juin 1861, auquel plan du devis figurant à été annexé à un acte passé pardevant le dit Foulon, notaire, le 1er jour de juillet 1861, conformément auquel dit plan et devis les dits trois lots de terre mesurent en mesure américaine, comme suit, à savoir:

Le lot No 6 mesure 31 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Ste-Anne entre les rues Alexandre et Murat, sur une profondeur de 94 pieds 9 pouces et 5 1|2 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 8 mesure 31 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur entre lignes parallèles de 94 pieds 9 pouces et 5 1|2 lignes. Le lot No 9, du côté du sud, et formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Alexandre, mesurant 31 pieds 5 pouces 3 lignes de face sur la dite rue Ste-Anne, par 94 pieds 9 pouces et 5 1|2 lignes de profondeur et de face à la rue Alexandre, et la même profondeur sur l'autre ligne de côté séparant le dit lot du lot No 8 ci-dessus décrit.

10° Une [11] certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus appartenant ou de quelque manière en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Soldatie, Joséphine Féliciana et Montegut, et désignés par les lots 1 à 11 inclusivement, selon un plan dressé par M. Do Yung, architecte, daté le 13 février 1862 et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, pour référence. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Soldatie et Féliciana et mesurant trente et un [31] pieds deux [2] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Féliciana sur cent quarante [115] pieds de profondeur; les lots Nos 2 à 11 inclusivement mesurant chacun trente et un [31] pieds de face à la rue Féliciana sur cent quarante [115] pieds de profondeur. Le tout d'après un plan par L. Dauey, C. E., en date du 1er Déc. 1896.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, devant être représenté par des billets des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes autres clauses de sécurités; les acquéreurs feront un dépôt de 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 fév—6 7 14 21 28—mars 7 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Venteimportante d'un grand fonds assorti de

Whiskies fins, Brandies, Gin, Vins, Liqueurs, Cordiaux, etc.

3 Cash Registers.

Verrerie, Pisqué et Faïence, Installations de buvette, etc., Miroirs, Lampes, Tableaux, Tables, Chaises, Meubles, etc.

Aussi 2 Stoves de cuisine.

1 grand Coffre-fort.

Dans l'affaire de Charles H. Hamilton vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,442—En vertu d'un ordre de vente daté le 23 février 1897, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 8 mars 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans la bâtisse connue comme le Hennen Building, coin des rues Carondelet et Commune, particulièrement en chambres "A et C" et chambre d'entrepôt "N" de ladite bâtisse:

Un fonds assorti de vins, liqueurs, installations, etc., dans ladite chambre d'après un inventaire enregistré.

Et immédiatement après au No 730 rue Commune—

1 grand coffre-fort et 1 "range" de cuisine, établi, divers, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Mem.—La vente commencera dans la chambre d'entrepôt "N" No 212 Varieties Alley.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 fév—25—mars 1 5 6 7 8

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mutual Loan & B'd'g Co vs John Cude. Le même vs le même—Nos 27,735 et 27,736.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques le 17me jour de mars 1897, à 11 heures A. M., des propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

Sur les lieux situés à l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Chippewa, dans le 6ème District de cette ville. Un lot de vieux fer, 2 bouilloires, un lot de cadres de portes et de fenêtres, un lot de machines, etc.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions, comptant sur les lieux.

LEON MARTINY, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. 7 mars—7 12 17

PIERRE LABAT informe ses amis et le public qu'il a acheté de M. Marco Desina le CONTINENTAL SALOON, 738 rue Gravier près Carondelet, et qu'il aura les meilleurs vins, liqueurs, etc. Lunch chaud de 10 heures A. M. à 1:30 P. M.

Béranger ses ci-devant, MARCO DESINA sollicite la continuation du patronage si libéralement accordé à lui-même pour M. Pierre Labat. 10 fév—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi, 9 Mars 1897. VENTE de PARTAGE

Beau Magasin

No 318 rue du Camp

Occupé par le "Garcia Stationery Co."

Jolie Résidence,

No 741 Avenue Esplanade,

A l'encoignure de la rue Bourbon.

Résidence en briques à deux étages,

No 1343 rue Annonciation,

Encoignure Melpomène.

Jolie Résidence en bois,

No 920 rue Melpomène.

Bâtie depuis quatre ans seulement.

UNE

BONNE OCCASION

POUR UN

BON PLACEMENT

—OU UNE—

Bonne Spéculation.

A l'Encan. Conditions Faciles.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur—Bureau, No 143 rue Carondelet le MARDI, 9 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre rues St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 20 novembre 1896 et signé le 30 novembre 1896, dossier No 50,818, dans l'affaire de Mlle Gabriele Burthe vs Mme Madeline Burthe Story et als, pour un partage, il sera vendu aux enchères publiques—

741 Avenue Esplanade.

1° Une certaine propriété composée premièrement d'un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Gaquet, (maintenant Bourbon) Cassouve (maintenant Royale) et Pâix (maintenant Kerlerec) lequel mesure 42 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces et 8 lignes entre lignes parallèles et de face à la rue Bourbon.

D'ailleurs, d'un autre lot de terre dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, immédiatement dans le fond de cet emplacement, un lot de terre, lequel forme partie et mesure 17 pieds de face sur la rue Bourbon et s'étend en profondeur 42 pieds 3 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence de quatre étages, connue par le No 318 rue du Camp qui a été récemment complètement réparé et est maintenant loué à bail à Garcia Stationery Company, Limited, au taux de $1,500 par an jusqu'au 30 septembre 1898.

1343 rue Annonciation.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Melpomène, Constance et Terpsichore, composée de trois lots de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre mesurant 29 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation sur 120 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Melpomène, et lequel forme l'encoignure des rues Annonciation et Melpomène.

2° Un autre certain lot de terre adjoignant le lot ci-dessus décrit et mesurant 26 pieds de face à la rue Annonciation sur 120 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

3° Une autre portion de terre adjoignant aux lots ci-dessus d'écrits et mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 55 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages en briques et ardoisée connue comme le No 1343 de la rue Annonciation, grille en fer en face et cour pavée, la maison principale contenant quelque huit ou dix chambres, doubles salons, vestibules, office, cuisine avec fourneau, chambre à bain avec eau chaude et froide et tous les arrangements sanitaires modernes, cheminées en marbre, installations à gaz et tapisserie partout. Exposé au vent du sud avec deux lignes de chars urbains en face; devrait rapporter un loyer de $60 par mois.

920 Rue Melpomène.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Annonciation, Constance et Terpsichore, et lequel mesure 27 11 de de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds 10 pouces et 2 lignes.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux étages avec une écurie en briques dans le fond, connue comme le No 920 rue Melpomène, la maison étant seulement vieille de 3 ans et moderne dans tous ses détails, avec entrée pour voiture et écurie dans le fond; la bâtisse principale contenant six chambres, les dépendances avec chambres de serviteurs, lingerie, etc., et rapportant un loyer de $30 par mois, le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers au plus comptant au gré des acquéreurs et la balance à un, deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt à partir de la date d'adjudication sur ce qui restera de la propriété de la rue Camp et au gré du créancier et la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement, garanties par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et tout le tout en parfait ordre et environnée par les résidences de MM. Nott, Schmitt, Formento et Hero.

318 Rue du Camp.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Natchez, Magazine et Gravier, et lequel mesure, en mesure américaine, 21 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de 70 pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à quatre étages, connu par le No 318 rue du Camp qui a été récemment complètement réparé et est maintenant loué à bail à Garcia Stationery Company, Limited, au taux de $1,500 par an jusqu'au 30 septembre 1898.

1343 rue Annonciation.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Melpomène, Constance et Terpsichore, composée de trois lots de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre mesurant 29 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation sur 120 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Melpomène, et lequel forme l'encoignure des rues Annonciation et Melpomène.

2° Un autre certain lot de terre adjoignant le lot ci-dessus décrit et mesurant 26 pieds de face à la rue Annonciation sur 120 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

3° Une autre portion de terre adjoignant aux lots ci-dessus d'écrits et mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 55 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages en briques et ardoisée connue comme le No 1343 de la rue Annonciation, grille en fer en face et cour pavée, la maison principale contenant quelque huit ou dix chambres, doubles salons, vestibules, office, cuisine avec fourneau, chambre à bain avec eau chaude et froide et tous les arrangements sanitaires modernes, cheminées en marbre, installations à gaz et tapisserie partout. Exposé au vent du sud avec deux lignes de chars urbains en face; devrait rapporter un loyer de $60 par mois.

920 Rue Melpomène.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Annonciation, Constance et Terpsichore, et lequel mesure 27 11 de de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds 10 pouces et 2 lignes.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux étages avec une écurie en briques dans le fond, connue comme le No 920 rue Melpomène, la maison étant seulement vieille de 3 ans et moderne dans tous ses détails, avec entrée pour voiture et écurie dans le fond; la bâtisse principale contenant six chambres, les dépendances avec chambres de serviteurs, lingerie, etc., et rapportant un loyer de $30 par mois, le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers au plus comptant au gré des acquéreurs et la balance à un, deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt à partir de la date d'adjudication sur ce qui restera de la propriété de la rue Camp et au gré du créancier et la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement, garanties par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et tout le tout en parfait ordre et environnée par les résidences de MM. Nott, Schmitt, Formento et Hero.

318 Rue du Camp.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Natchez, Magazine et Gravier, et lequel mesure, en mesure américaine, 21 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de 70 pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à quatre étages, connu par le No 318 rue du Camp qui a été récemment complètement réparé et est maintenant loué à bail à Garcia Stationery Company, Limited, au taux de $1,500 par an jusqu'au 30 septembre 1898.

1343 rue Annonciation.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Melpomène, Constance et Terpsichore, composée de trois lots de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre mesurant 29 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation sur 120 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Melpomène, et lequel forme l'encoignure des rues Annonciation et Melpomène.

2° Un autre certain lot de terre adjoignant le lot ci-dessus décrit et mesurant 26 pieds de face à la rue Annonciation sur 120 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

3° Une autre portion de terre adjoignant aux lots ci-dessus d'écrits et mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 55 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages en briques et ardoisée connue comme le No 1343 de la rue Annonciation, grille en fer en face et cour pavée, la maison principale contenant quelque huit ou dix chambres, doubles salons, vestibules, office, cuisine avec fourneau, chambre à bain avec eau chaude et froide et tous les arrangements sanitaires modernes, cheminées en marbre, installations à gaz et tapisserie partout. Exposé au vent du sud avec deux lignes de chars urbains en face; devrait rapporter un loyer de $60 par mois.

920 Rue Melpomène.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène